Ephémères

N°212 – Dec -Janv 2016

CREPAN
Comité Régional d'Etude pour l'Aménagement et la Protection de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Basse-Normandie
74 Boulevard Dunois 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com
site : crepan.free.fr

France Nature Environnement

Editorial

CREPAN FNE

La (re) naissance de la grande Normandie réunit les associations de la basse et de la haute. Sous la bannière de France Nature Environnement se trouvent associés, le GRAPE, le CREPAN et Haute Normandie Nature Environnement (HNNE).

Mais associés comment ? Depuis plusieurs mois nous avons tenu ensemble des réunions à la recherche d'une solution permettant à la fois à chaque structure de garder son identité, son ADN comme on dit abusivement. Cette moléculaire référence a l'avantage d'évoquer à la fois l'héritage de l'association et son mode de fonctionnement. Une structure « chapeau » est en cours d'élaboration. Cette confédération aura son propre fonctionnement, régi par des statuts. C'est obligatoire pour que nous nous présentions dorénavant devant les nouvelles instances officielles.

Force est d'innover, de débattre, de mettre en commun, d'aller de l'avant ensemble, de préciser nos objectifs en tenant compte de nos différences. Du positif, en somme, pour cette nouvelle année. Faisons en sorte que ce mariage des hérissons soit une réussite !

Bonne année à tous, comme l'exprime aussi à sa façon cette jongleuse.

Annick NOËL, alias Nanonickel… Vice-présidente

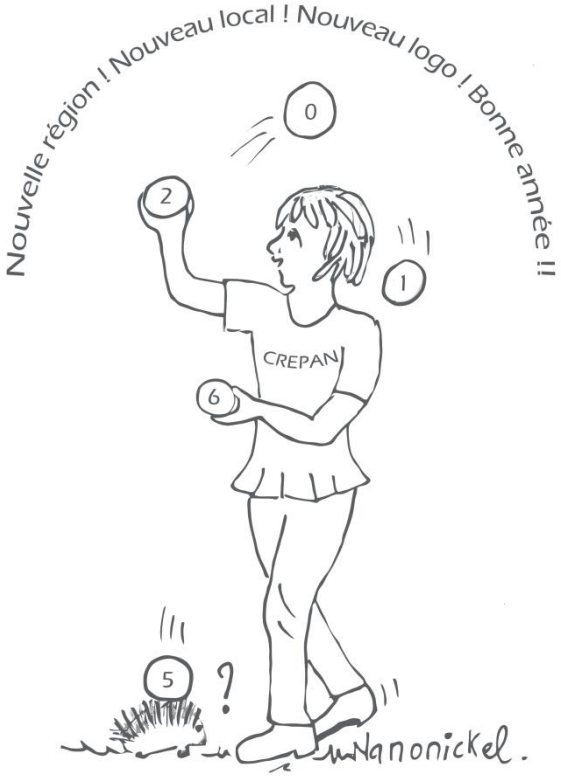

Le Calendrier

A VOS AGENDAS

Le 8 avril 2016 à 18h : Assemblée Générale annuelle du **CREPAN** à la maison des associations de Caen

7 bis, rue Neuve Bourg l'Abbé
14 000 Caen

PBZ n° 27 Plage Bar Zoom du CREPAN samedi 5 mars 2016 à Luc sur Mer

RDV 14h30 à l'Office du tourisme, place du Petit Enfer

Zoom : la laisse de mer devant les confessionnaux et classification du vivant (suite).

Informations : Annick NOËL, annicknoel@wanadoo.fr ou 02 31 84 11 18

Sommaire

Arasement du barrage de Vezins.....P2
Sortie Plage Bar Zoom à Ver-sur-mer.....P2
Le nouveau CESER Normand.....P3
Création d'un jardin au CMPR d'Hérouville Saint Clair.....P3
Brève agriculture.....P3
Gaz de schiste et tremblements de terre.....P4
Qui veut gagner des millions d'économies ?.....P4
Glyphosate (Round Up) suite :.....P4

Réseau biodiversité — Arasement du barrage de Vezins

L'application de la loi sur l'eau et la sécurité imposent la vidange des ouvrages ce que les services de la préfecture rappellent fortement. Les travaux sont prévus durer deux ans. Les sédiments seront contenus pour ne pas rééditer l'expérience désastreuse de1993 qui avait pollué la baie du Mont saint Michel. Au terme des 2 ans une période d'observation doit avoir lieu, avec enquête publique et déterminera la poursuite ou non des travaux. La remise en fonctionnement des barrages n'étant pas totalement impossible. Un éventuel repreneur pourrait peut-être remettre les installations en route. Cette hypothèse n'est pas totalement exclue, malgré ce qu'elle entraîne comme questions non résolues, car cela ne permettrait pas la libre circulation des eaux comme le prévoit la loi et ne favorise pas non plus l'évolution des activités touristique locales. La pression d'élus du Sud manche explique ce choix incomplet. Les barrages datent de 1919 et 1932, leur production peut être compensée par 6 à 8 éoliennes ! Le coût global prévu est de 38 millions d'euros…dont 20 pour l'Etat. Les maîtres d'œuvre sont l'Etat (DDTM) et EDF. Nous avions participé à l'enquête publique en octobre dernier et avons souhaité vous donner le résultat du passage en Coderst puisque nous y sommes présents.

NB Coderst : Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques !

AM Duchemin

Réseau biodiversité — Sortie Plage Bar Zoom à Ver-sur-mer

En cette matinée du 16 janvier, la mer reluisait d'un ensoleillement hivernal. Une petite brise de vent iodée nous revitalisait au pied du poste de secours de Ver-sur-mer. Rassemblés autour d'Annick Noël, Vice-Présidente du Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Basse-Normandie (CREPAN), débute alors le 26e Plage Bar Zoom (PBZ). Le concept de ce rassemblement est de se balader et d'observer les constituants (faunistiques, floristiques…) relatifs à la plage. Cette excursion se poursuit par des échanges autour de quelques verres. La sortie de ce samedi avait pour sujet : « De l'observation de la laisse de mer aux grandes lignes de la classification des êtres vivants ».

Les enjeux présentés, l'illustre Francis Bénard, ex-professeur de biologie à l'Université de Caen, prend parole pour définir ce qu'est l'estran (ou la zone intertidale) avec la description du milieu. Nous apprenons que la plage de Ver-sur-mer est un estran sableux, constitué de sable grossier et de gravier en haut de plage, liés au déversement des nappes phréatiques terrestres, puis succède du sable fin et des étendus de roche calcaire, support de la ceinture de *Fucus serratus*. Il poursuit par l'intérêt de la **classification binomiale linnéenne** du vivant. Après avoir enjambé le brise-lame, nous voilà tous partis au collectage des vestiges d'organismes marins que constitue la laisse. Parmi les collectes, nous comptons bon nombre de coquilles :

- moules, *Mytilus edulis,*
- huîtres japonaises, *Crassostrea gigas,* introduite dans les années 1960 pour remplacer l'huître portugaise, décimée pour causes virales,
- buccin/bulot (ou Calicoco dans le Cotentin), *Buccinum undatum,*
- couteaux-gaines ou solens-gaines, *Solen marginatus*
- crépidules, *Crepidula fornicata* (cf. fiche espèce)

Ont été recueillis quelques capsules de Sélacien (raie), des tubes de *Lanice conchilega (Annélide),* des pierres perforées par *Pholas dactylus (Mollusque)* et *Polydora cilata (Annélide)* , et quelques arborescences d'*Abietinella abietina (Hydrozoaire),* d'os de seiche.

Cet ensemble de restes d'animaux morts sur un même site, ici sur une même portion de plage est appelé une thanatocénose.

L'échantillonnage constitué, nous sommes ensuite chaleureusement accueillis chez Francis Bénard autour d'une table, pour définir les caractéristiques utiles à l'élaboration de fiches espèces (description morphologique, biologie, écologie…) pour les futurs rassemblements PBZ. Les collectes sont identifiées et les principales particularités sont citées. Ce PBZ se clôtura dans la convivialité par un pique-nique partagé…

Annick Noël et Francis Bénard

Suite de cette thématique au prochain rendez-vous PBZ, le samedi 5 mars 2016 à 14h30, à l'Office de tourisme de Luc-sur-mer, place du Petit Enfer … !

DAIROU Gaylord, pour la revue l'Akinète de l'Association Caennaise des Etudiants Naturalistes

Actualité — Le nouveau CESER Normand

Le 12 janvier a eu lieu **l'installation** des **156 membres** (78 de Basse Normandie + 78 de la Haute) du **CESER** de la Normandie unifiée, à St Etienne du Rouvray, près de Rouen. D'abord élection du Président : **2 candidats** : le Haut Normand de l'Eure Jean Luc LEGER, né en 1957 à Caen, Directeur de l'Action Sociale de la Communauté de Communes de Pont Audemer, et ancien conseiller municipal socialiste à Hérouville St Clair. Il présidait la commission Formation, ET Jean CALLEWAERT, polytechnicien, Président du CESER bas-normand depuis 2010. **J.L. LEGER a été élu** par 85 voix contre 70 (D'après OF du 13/01 20 voix de BN se seraient reportées sur M. LEGER…)

Le nouveau Président, dans sa campagne électorale, a promis plus de transparence dans le fonctionnement du Conseil, et se veut « pugnace » dans le dossier important de la **LNPN (Ligne Nouvelle Paris Normandie).** Le 1er janvier 2018 le CESER passera de 156 à **130** membres. Nous sommes dans une période **transitoire**. (Je rappelle que j'ai été nommée en avril 2011, quand fut ajouté un E pour Environnement au CESR) **Côté Environnement** justement, nous avons réussi (avec difficulté) à obtenir **2 vice-présidences** de commissions : Sophie CHAUSSI du GRAINE et J.P. GIROD, du Parc des Boucles de la Seine. Impossible d'avoir la présidence de la Commission 4 d'aménagement du territoire, de l'environnement et du Développement Durable, « réservé » encore à Pascal FEREY, Président de la FNSEA !! Cela donne donc 2 représentants sur 32 au Bureau à défendre nos objectifs et actions… Enfin, « pour mieux se connaitre », est organisé le 4 février à Deauville un séminaire avec M. BULEON, directeur de recherche au CNRS et des ateliers dont transport et environnement. Je siège toujours à **l'environnement** et au **développement économique / Energie.**

AFFAIRE A SUIVRE…

Arlette SAVARY

Réseau jardin — Création d'un jardin au CMPR d'Hérouville Saint Clair

Modélisation 3D du projet

Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pour enfants et adolescents (CMPR) « La Clairière » d'Hérouville Saint clair va bientôt voir son patio changer de visage… La raison ?

Après deux années d'échanges avec le CMPR, de définition du projet, de recherche de financement et d'organisation de la mise en place du projet, le CREPAN est fier de porter un projet mêlant sensibilisation à l'environnement, culture et accessibilité à tous et pour tous !

La première étape va commencer prochainement : nous allons créer un jardin à vocation pédagogique et thérapeutique. Pour cela, exit les graviers et bienvenue à un nouveau sol adapté aux personnes à mobilité réduite ! Ensuite ? Le patio accueillera des bacs en bois, des pergolas, du mobilier en bois, un récupérateur d'eau, un compost,… pour ensuite faire place à l'implantation de végétaux divers et variés !

Une fois tout cela mis en place, une deuxième phase s'enclenchera : celle de la culture et de l'animation ! Divers intervenants viendront proposer des ateliers dans différents domaines mais vous en saurez plus au prochain épisode …

Pour cette première phase, un grand merci au CMPR, notamment son directeur Didier Chesnais et Sébastien Guyard ; à Rodolphe Murie de l'entreprise Perspectives pour la réalisation de tous les éléments en bois et de l'entreprise Pinçon paysage pour la mise en place du nouveau sol. Merci également à l'Agence Régionale de Santé (ARS), les pièces jaunes et le CMPR « La Clairière » pour leur soutien et pour avoir cru au projet.

Jarno Deguy

Réseau agriculture — Brève agriculture

Une secrétaire d'état à la biodiversité, choquant, n'est-il pas ? ! A peine nommée, Barbara Pompili est saluée par 2 bennes de fumier devant sa permanence dans la Somme aux cris de « C'est bien beau la biodiversité, mais on veut qu'elle se batte pour l'emploi: qu'on sauvegarde d'abord les éleveurs avant les "petites bêtes"». Jusqu'à quand ce contre sens durera-t-il ? Quand les agriculteurs comprendront-ils qu'ils produisent grâce à la biodiversité ? Que la biodiversité a été qualifiée par plus d'un scientifique « d'assurance vie de la planète », comment peut-on lui préférer une agriculture industrielle destructrice de l'environnement et de la santé, catastrophique économiquement en plus actuellement ? C'est à n'y rien comprendre effectivement.

Claudine Joly

Réseau risque industriel

Gaz de schiste et tremblements de terre

L'exploitation du gaz de schiste en Oklahoma est responsable de la multiplication exponentielle des tremblements de terre : entre 2009 et 2011 le nombre annuel des séismes d'une magnitude supérieure à 3 a été multiplié par 20 par rapport au demi - siècle précédent. L'Oklahoma, état du centre des Etats-Unis, recense un nombre croissant de tremblements de terre depuis 2008.
La multiplication des sites d'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique serait la cause de ce phénomène. Dix barils d'eau peuvent être injectés dans le sol pour obtenir un seul baril d'or noir. La masse des volumes d'eau injectés et les produits chimiques qui s'y ajoutent entraînerait le soulèvement des plaques tectoniques. Les habitants qui profitent largement du boom de l'emploi dans ce secteur doivent ils accepter de vivre avec ce risque ? Le secteur pétrolier représente 20% des emplois de cet état et les deux tiers des emplois créés depuis 2010.
La situation se complique quand des secousses de plus de 4 sur l'échelle de Richter affectent un site qui abrite un énorme complexe de stockage de brut, celui qui est proche de la ville de Cushing et constitue une réserve stratégique d'intérêt national, ce qui s'est produit en octobre 2015. Les autorités politiques ont longtemps nié le phénomène et le minimise toujours sous la pression des groupes pétroliers. Comme il est classique, la balance entre le nombre d'emplois, la sécurité des habitants, le respect de la terre et de l'eau bénéficie à l'intérêt immédiat des puissants groupes industriels. Le phénomène décrit est loin d'être unique et concerne aussi la Californie, le Dakota du Nord et le Texas. Informations empruntées à l'article du Monde du 16 janvier 2015 signé de Stéphane Bussard.

AM Duchemin

Réseau déchets

Qui veut gagner des millions d'économies ?

L'économie circulaire est un système économique qui vise à **optimiser l'utilisation des ressources naturelles** et à **diminuer l'impact sur l'environnement des produits (biens et services) fabriqués et consommées,** tout en développant le bien être des individus. Ce nouveau modèle économique représente une alternative durable à notre système économique actuel dit « linéaire » (Extraire-Fabriquer-Consommer-Jeter).
Dans le cadre de ces actions de promotion de l'économie circulaire, **le réseau éco-consommation et déchets** du CREPAN a créé une nouvelle animation : la roue « Qui veut gagner des millions d'économies ? ».
Composé de questions sur le thème de **l'allongement de la durée de vie des produits** cette roue a pour objectif de faire découvrir les différentes possibilités de réduction des déchets. De manière ludique et participative les joueurs découvrent ainsi que les Repair-café*, les SEL* et les ressourceries* ont de multiples avantages dont celui de faire des économies de matières et financières.

Ce jeu **à destination du grand public** a été testé pour la première fois le 22 novembre pendant le vide-grenier de Lisieux à l'occasion de la SERD* 2015. A la demande du CFPPA* de Vire, le mardi 19 janvier les étudiants de la formation ELAN* ont pu bénéficier de cette animation afin de clôturer leur 4 mois d'étude sur l'économie circulaire. Le 9 février cet atelier a été présenté au sein du **Centre Socio-culturel de l'espace Argouges à Bayeux**, où les familles bajocasses ont pu participer à une après-midi d'ateliers sur le thème des déchets : recyclage créatif et gouter maxi/mini déchets.
Ce jeu de la roue « des millions d'économies » permet d'un côté de **promouvoir une consommation plus responsable** mais elle permet aussi au Crepan de dénicher les alternatives locales existantes.
Si ce sujet a éveillé votre curiosité nous serons ravis de répondre à vos demandes d'informations.

Emilie Da Silva

ADEME : *Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie*
Repair-café : *lieu où sont mis à dispositions les outils et le matériel nécessaire pour la réparation de tout type d'objet (vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, jouets, etc.). Des professionnels sont également présents sur place pour guider dans les différents travaux à réaliser. Ce sont bien souvent des évènements ponctuels.*
SEL : *Système d'Echange Local permet l'échange de produits ou de services au sein d'un groupe organisé de personnes vivant dans un même secteur géographique. L'unité d'échange est le plus souvent basée sur le temps : 1 minute = 1 unité.*
Ressourcerie : *établissement favorisant le réemploi d'objets considérés comme des déchets, par le biais d'une collecte, puis d'une valorisation (réparation, nettoyage, peinture, …) et d'une vente à petits prix.*
SERD : *Semaine Européenne de Réduction des Déchets*
CFPPA : *Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole*
ELAN : *formation pour public en difficultés d'orientation*

Réseau santé

Glyphosate (Round Up) suite :

J'ai déjà évoqué la divergence de classement du glyphosate (Round Up et autres produits en contenant) entre l'OMS et l'Agence Européenne de santé. Notre Agence nationale de sécurité sanitaire s'est saisie en urgence de la question, elle indique qu'elle n'a pas eu le temps de consulter toutes les publications (…) mais indique, extrait du site ANSES : « l'Agence relève qu'au vu du niveau de preuve limité, une classification en catégorie 1A ou 1B (cancérogène avéré ou présumé pour l'être humain, règlement CLP) ne peut être proposée, mais qu'une classification en catégorie 2 (substances suspectées d'être cancérogènes pour l'homme, CLP) peut se discuter. Elle estime en conséquence nécessaire que le classement du glyphosate soit rapidement revu par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Au-delà de la substance active, les co-formulants contenus dans les préparations à base de glyphosate soulèvent des préoccupations, en particulier la tallowamine. L'Agence lance donc une évaluation sur les risques liés aux co-formulants présents dans l'ensemble des préparations phytopharmaceutiques, avec une priorité donnée aux préparations à base de glyphosate. L'Agence procède également sans délai à la réévaluation des autorisations de mise sur le marché des préparations associant glyphosate et tallowamine. » En attendant, on continuera à épandre environ 8 000 tonnes de ces produits par an en France (6 000 en agriculture, 2 000 autres espaces), qui a dit que le principe de précaution empêchait toute action en France ?

Claudine Joly